

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 3 mars 2014 à 20 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de madame Chantal Proulx, mairesse suppléante.

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller
Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller
Monsieur Fernand Gauthier, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

En l'absence du maire monsieur Georges Deschênes, madame Chantal Proulx présidera la séance comme mairesse suppléante.

Madame Marie-Josée Dubé, secrétaire administrative, est présente.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption du procès verbal du 3 février 2014

14-03-42

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 3 février 2014.

6. Adoption des comptes à payer

14-03-43

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 18712 à 18765	111 040.41\$
Prélèvements no 1231 à 1238	16 679.51\$
Rémunération élus février (en date du 15/02)	-\$
Rémunération employés (du 26/01 au 15/02)	16 147.94\$
Rémunération pompiers (du 26/01 au 15/02)	1 986.84\$
Total	145 854.70\$

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 28 février 2014

14-03-44

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 3 février 2014.

2. Paiement facture de Gaz-O-Bar/6265\$

14-03-45

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture numéro 285954 de chez Gaz-O-Bar au montant de 6265\$ plus taxes.

3. Paiement de facture de SEBCI/5976\$

14-03-46

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture numéro 9755 de SEBCI au montant de 5976\$ plus taxes.

4. Renouvellement du dossier chez Desjardins Centre financier

14-03-47

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au renouvellement du dossier chez Desjardins Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent, soit les frais administratifs et la marge de crédit institutionnelle.

5. Radiation des comptes à recevoir

14-03-48

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de radier des comptes à recevoir divers, un montant de 3588\$ en intérêt et 2195.28\$ en capital.

14-03-49

6. Voyage Immersion / école du Mistral

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50\$ à l'école du mistral pour un voyage à Boston en immersion anglaise.

14-03-50

7. Légumes ou fruits AFEAS 30\$

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don d'une valeur de 30\$ pour l'achat d'un plateau de légumes ou de fruits pour la fête de la femme de l'AFEAS.

14-03-51

8. Projet éolien CRÉ Régional

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro CM 13-05-106 par laquelle la MRC de La Mitis annonce, conformément à l'article 111.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q. c. C-47.1), son intention d'exploiter une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien, dans le cadre d'un projet communautaire Bas-Laurentien;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 188 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1) une municipalité locale peut se retirer des délibérations portant sur l'exercice de cette compétence;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté le règlement RÈG295-2014 par lequel la MRC a fixé au 15 avril 2014 la date limite pour qu'une municipalité puisse exercer ce droit de retrait.

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil confirme que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski participera aux délibérations portant sur le projet de parc éolien Bas-Laurentien et par le fait même adhère au projet.

B. TRAVAUX PUBLICS

14-03-52

1. Reddition de comptes 2013/PAERRL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$124 618 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complétée.

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Sylvain Deschênes et résolu unanimement par l'ensemble des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

14-03-53 **2. Budget d'honoraire eau potable/Roche**

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget d'honoraire additionnel au montant de 2500\$ à la firme Roche pour production de rapports trimestriels pour répondre à l'article 53.0.1 du RQEP.

14-03-54 **3. Budget d'honoraire eau potable/Roche/caractérisation**

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget d'honoraire au montant de 9000\$ à la firme Roche pour la caractérisation de l'eau du Lac d'Aqueduc afin de répondre aux exigences du MAMROT suite à la demande d'aide financière déposée au PIQM pour le projet de mise aux normes.

C. URBANISME

14-03-55 **1. Demande de sursis suite à une infraction**

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un sursis jusqu'au 30 juin 2014 afin de soumettre une demande de permis de construction pour un bâtiment principal à monsieur Étienne Dionne suite à une infraction.

14-03-56 **2. Nomination du conseiller responsable au CCU/M. Réjean Geneau**

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Réjean Geneau comme conseiller responsable au sein du CCU en remplacement de madame Manon Blanchette.

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

14-03-57 **1. SportArt / Fabrique**

Proposé par Fernand Gauthier et résolu unanimement de faire une commandite de 100\$ pour les frais techniques pour l'église en folie qui se tiendra le 29 mars prochain.

9. Période de questions

14-03-58 **10. Fermeture des affaires nouvelles**

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

14-03-59 **11. Levée de la séance**

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20H22 la séance soit levée.

Je, Chantal Proulx, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Chantal Proulx, Mairesse suppléante

Chantal Proulx
Mairesse suppléante

Martin Normand
Directeur général